

BILAN GES

ISJPS - 2022

AVANT-PROPOS

Sensible aux objectifs de développement durable, l'Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne (ISJPS- UMR 8103) a mis en place en 2022 un comité développement durable.

Composé de Marta Torre-Schaub (DR CNRS, référente développement durable), de Marie-Xavière Catto (MCF) et de Sophie Guy (Secrétaire générale de l'ISJPS), ce comité s'est vu confier comme mission première d'établir le « bilan gaz à effet de serre » (bilan GES) de l'ISJPS. Cette mission a été financée par la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne à titre de dispositif expérimental.

Le bilan a été établi sous la houlette du comité développement durable par Mathilde Françaix, doctorante en droit de l'environnement à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

juillet 2023

SOMMAIRE

- **Contexte**
 - Pourquoi un Bilan GES ?
 - À quoi ça sert ?
- **Méthodologie**
 - L'outil employé
 - Le périmètre du bilan
 - Les données utilisées
- **Résultats**
- **Remarques**
- **Comparaisons**
- **Scénario de réduction**

BILAN GES

ISJPS - 2022

CONTEXTE

POURQUOI UN BILAN GES ?



Pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 degrés d'ici 2100, l'Accord de Paris du 12 décembre 2015 a fixé un objectif de neutralité carbone d'ici à 2050. Dans cette perspective, l'Union européenne s'est engagée, dans le cadre du « pacte vert », à réduire de 55 % sa production de gaz à effet de serre (GES) d'ici à 2030, par rapport à 1990. Pour atteindre cet objectif, la transition doit se faire au sein de tous les secteurs.

Bien que n'apparaissant pas de prime abord comme le plus émetteur, le secteur de la recherche française a bel et bien un impact en matière d'émission de GES [1], que l'on parle de consommation des bâtiments, de voyages professionnels, de déplacements domicile-travail, d'équipements informatique, de missions de terrain, d'achats, etc. Cette empreinte s'avère même significative dans certaines disciplines [2], de sorte que pour le Directeur général délégué à la science du CNRS, la recherche a un rôle à jouer dans la satisfaction des objectifs de développement durable, en proposant des solutions et en adoptant des pratiques compatibles avec ces objectifs [3].

Dès lors, il importe que les organismes de recherche évaluent leur propre empreinte carbone pour mieux identifier les principaux postes d'émission puis mettre en place un plan de transition bas carbone.

À QUOI ÇA SERT ?

- Quantifier les émissions de l'ISJPS
- Identifier les postes d'émissions les plus significatifs et les leviers d'action
- Établir un/des scénarios de réduction des émissions et proposer un plan d'action adapté aux spécificités du laboratoire
- Contribuer à l'estimation de l'empreinte carbone de la recherche publique française et au plan d'action pour réduire cette empreinte
- Suivre au fil des années les progrès réalisés grâce à la base de données construite
- Mobiliser les agents du laboratoire autour de la thématique



L'établissement du bilan GES ne constitue en effet qu'une première étape, la suivante consistant à engager des discussions collégiales pour construire un plan d'action de sorte que l'ISJPS participe à l'effort collectif pour des trajectoires de baisse d'émissions de gaz à effet de serre. C'est pourquoi le présent bilan GES propose un scénario de réduction des émissions de l'ISJPS, qui sera examiné et discuté en conseil de laboratoire.

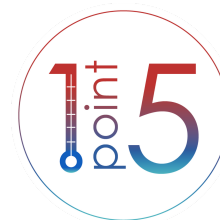
BILAN GES

ISJPS - 2022

MÉTHODOLOGIE

L'OUTIL EMPLOYÉ

Parmi les méthodes de calcul du Bilan GES, nous avons ici choisi celle du Collectif Labos 1point5. Ce collectif de chercheurs, qui a pour ambition de fédérer la recherche française sur la question de son impact environnemental, propose en effet un outil largement partagé et d'utilisation simple permettant aux laboratoires de recherche de calculer leur empreinte carbone.



85 % des laboratoires CNRS ayant établi un bilan de GES ont utilisé cet outil, ce qui permet de disposer de données homogènes issues d'une méthode standardisée commune et de comparer les impacts et démarches des uns et des autres. C'est pourquoi l'outil du Collectif Labos 1point5 a été retenu pour établir le bilan GES de l'ISJPS.

LE PÉRIMÈTRE DU BILAN

L'outil mis en place par le collectif Labos 1point5 évalue les sources d'émissions qui sont *a priori* communes à tous les laboratoires, c'est-à-dire : les émissions des bâtiments, les émissions des déplacements des agents et les émissions d'achat de biens et de services. Le périmètre organisationnel du bilan GES correspond aux installations que le laboratoire exploite, sur lesquels il peut avoir, directement ou indirectement, des leviers d'action.

Afin d'évaluer ces sources d'émissions communes, plusieurs indications sont à renseigner :

- Avant tout, il faut établir le périmètre du bilan en indiquant l'effectif du laboratoire (273 membres), l'année du bilan (2022) et le budget annuel du laboratoire.
- Puis, pour calculer les émissions liées au bâtiment, il est nécessaire de définir la surface de l'ensemble des bâtiments occupés par le laboratoire en 2022 et de renseigner les données de consommation pour le chauffage et l'électricité, en tenant compte de la part de la surface utilisée par le laboratoire dans les bâtiments.
- S'agissant des achats, deux inventaires doivent être établis : l'un concerne les achats de services et de biens du laboratoire ; l'autre a spécifiquement trait aux dépenses en matériel informatique.
- Enfin, l'évaluation des émissions liées aux déplacements s'établit d'une part sur la base des déplacements professionnels financés sur les crédits du laboratoire, d'autre part par un recensement des modes de déplacement domicile/travail (D/T) des membres du laboratoire, lequel recensement a été effectué grâce à un questionnaire qui leur a été adressé par l'ISJPS.

BILAN GES

ISJPS - 2022



MÉTHODOLOGIE

LES DONNÉES UTILISÉES

La surface de l'ensemble des bâtiments occupés par le laboratoire en 2022 (sont considérées les parties de bâtiments dédiées aux activités de recherche et au service support du laboratoire) a été définie grâce au rapport HCERES qui a été fait quelques mois auparavant et pour lequel la superficie de l'ensemble de l'ISJPS avait été établie.

Concernant les données relatives aux performances énergétiques du bâtiment, la Direction du patrimoine immobilier de Paris 1 Panthéon-Sorbonne nous a fait parvenir les données de l'intégralité du centre Lourcine. Or, seules les dépenses énergétiques du laboratoire devaient être renseignées. Il a donc fallu faire une estimation en recoupant ces données avec la superficie occupée par le laboratoire, définie dans le rapport HCERES.

Malheureusement, du fait d'un oubli, les données concernant la Maison de la Philosophie n'ont pas été intégrées au calcul. Cet oubli ne se reproduira pas lors des prochains bilans.

Toutes les dépenses au cours de l'année 2022 de l'ISJPS ont été renseignées afin d'inventorier les achats de services ou de biens et de matériels informatiques du laboratoire.

Le calcul concernant les achats de services et de biens (frais de fonctionnement, de publication, d'organisation d'évènement, d'hébergement, de services de restauration, de fournitures, de documentation, etc.) a été établi grâce aux codes NACRES associés à chaque dépense avec le montant dépensé.

Pour le calcul relatif au matériel informatique, devaient être indiqués : la catégorie de l'item informatique (PC fixe , PC portable, Serveur, Écran, Vidéo projecteur, Tablette, Smartphone, Imprimante, Borne wifi, Téléphone IP, GPU, Disque dur, Clavier, Souris), le fabricant et le modèle.

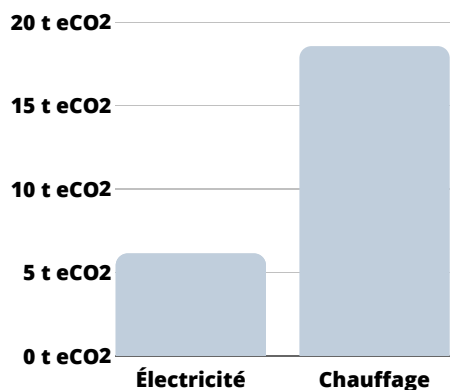
Enfin, le calcul des déplacements relatif aux missions a été réalisé par l'analyse des bons de commande passés. Les déplacements pris en compte ont concerné aussi bien les membres du laboratoire que les personnes invitées aux événements de l'ISJPS. En effet, la méthodologie du Collectif Labos 1point5 précise qu'il s'agit bien de tous les déplacements professionnels financés sur les crédits du laboratoire.

Quant au questionnaire de déplacement D/T, il a été exécuté en reprenant le questionnaire produit par le Collectif Labos 1point5 auquel nous n'avons pas directement accès à cause du format utilisé pour réaliser ce bilan. En effet, pour utiliser leur outil GES 1point5, le collectif Labos 1point5 met à disposition deux modes différents : l'un « habilité » et l'autre « anonyme ». Pour ce premier bilan, nous avons choisi de le faire sous format « anonyme ». Or, cette fonctionnalité donne accès à des services plus limités. Il faudrait donc favoriser l'usage du mode « habilité » à l'avenir.

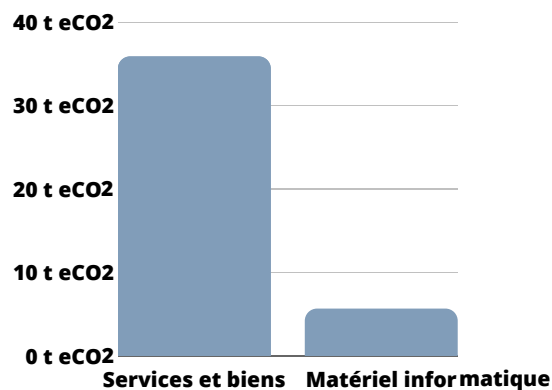
BILAN GES

ISJPS - 2022

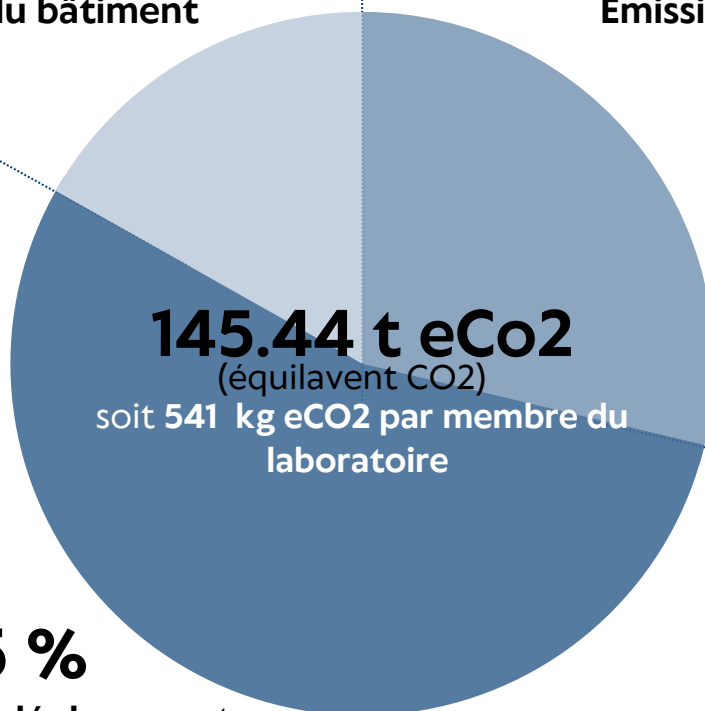
PRÉSENTATION DES RÉSULTATS



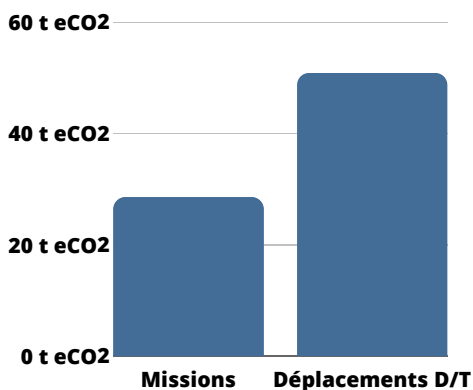
17 %
Émissions du bâtiment



28 %
Émissions des achats



55 %
Émissions des déplacements



Ces résultats sont à relativiser et à manier avec précaution. Ce sont en effet des estimations, des ordres de grandeur, comme expliqué dans la partie suivante.

BILAN GES

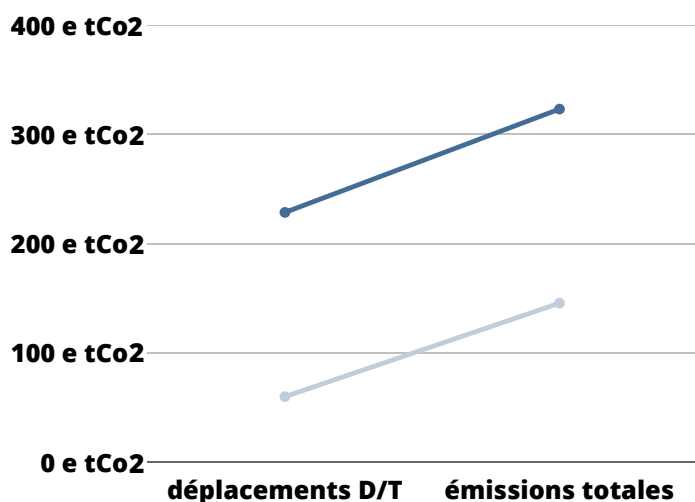
ISJPS - 2022

REMARQUES

Plusieurs remarques doivent être faites afin de prendre du recul par rapport aux résultats obtenus.

Tout d'abord, concernant les données relatives au bâtiment : il s'agit d'une estimation obtenue par le ratio entre les dépenses énergétiques globales du centre Lourcine de Paris 1 Panthéon-Sorbonne et la superficie occupée par l'ISJPS dans ce centre, qui est elle-même une estimation...

Ensuite, s'agissant des émissions liées aux déplacements, et en particulier aux déplacements domicile-travail (D/T), le calcul mérite d'être relativisé étant donné le nombre insuffisant de réponses au questionnaire de l'enquête effectuée (60 réponses sur les 273 personnes interrogées composant l'effectif du laboratoire, soit à peine 22 % de l'effectif total du laboratoire)[4].



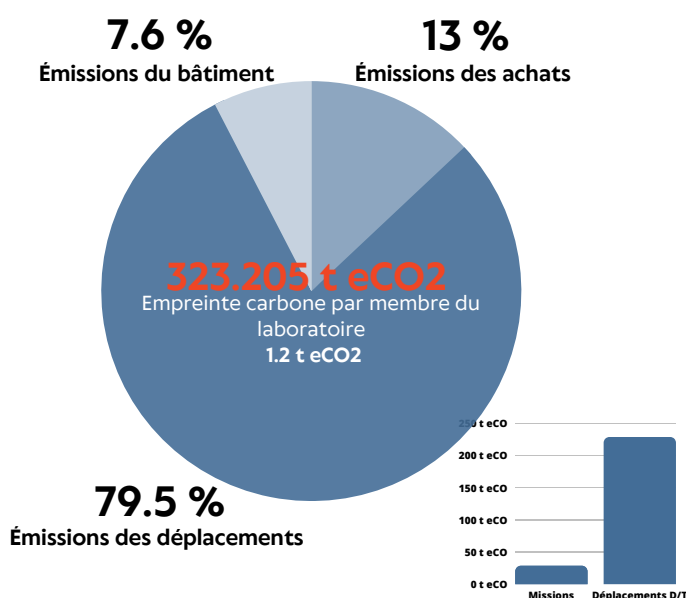
Or, à supposer que les 60 réponses recueillies puissent être prises comme données « étalon », il en ressortirait que les déplacements D/T des 273 membres émettent à eux seuls 228,55 t eCO₂ (multiplication par 4,5 du résultat obtenu, voir le graphique ci-contre).

Cela ferait passer l'empreinte carbone totale du laboratoire à 323,205 t eCO₂, au lieu des 145,44 t eCO₂ calculés et présentés plus haut. Le résultat du bilan en ressort donc plus que doublé !

Par précaution, on retiendra alors le résultat suivant pour les émissions totales du laboratoire en 2022 : 323,205 t eCO₂.

Par conséquent, il convient de réaliser un nouveau graphique de présentation des résultats (voir graphique ci-contre). On se rend bien compte que les proportions ne sont plus les mêmes : les déplacements D/T sont majoritaires dans l'empreinte totale du laboratoire.

Un retour d'expérience de ces difficultés sera pris en compte pour l'établissement des bilans futurs.



BILAN GES

ISJPS - 2022



COMPARAISONS

Afin d'établir un bilan complet, nous avons cherché à effectuer une comparaison de nos résultats avec des laboratoires ayant eux-mêmes produit leur bilan GES. Nous tenons à souligner que, de même que le bilan GES n'a pas vocation à identifier des personnes vertueuses et d'autres moins vertueuses au sein des laboratoires, cette recherche de comparaison n'a pas non plus vocation à identifier des laboratoires vertueux et d'autres moins vertueux. La comparaison s'inscrit dans la démarche collective du bilan GES, et en ce sens, elle permet d'analyser les différentes démarches entreprises par les uns et les autres.

Nous avons eu accès à quelques bilans GES de plusieurs laboratoires dans le cadre de la Journée « Intégrer les enjeux environnementaux dans la conduite de la recherche » organisée par le CNRS le 17 mars dernier. Toutefois, il est impossible d'effectuer une comparaison avec eux puisqu'aucun de ces bilans GES n'a été réalisé par des laboratoires de sciences humaines et sociales. Une comparaison serait alors maladroite puisque nous n'avons pas les mêmes activités que des laboratoires de sciences dites « dures » ; qui, de fait, ne s'inscrivent pas dans des ordres de grandeur comparables. En revanche, l'analyse de ces différents bilans GES a permis de mettre en avant plusieurs initiatives communes mises en place dans le processus de programmation de réduction de l'empreinte carbone des laboratoires. Certaines d'entre elles sont notamment présentées dans les propositions à examiner en conseil de laboratoire (voir *infra*).

Dans le cadre de notre démarche de comparaison, le Collectif Labos 1point5 nous a fait savoir qu'une plateforme ayant vocation à favoriser les échanges entre les laboratoires y compris sur les bilans GES devrait ouvrir d'ici la fin de l'année. Toutefois, afin d'intégrer le réseau, il faudra réaliser le bilan GES en mode « utilisateur habilité ».

BILAN GES

ISJPS - 2022

SCÉNARIO DE RÉDUCTION

Comment l'ISJPS peut-il réduire son empreinte carbone sans nuire à la qualité de la recherche ?



PROPOSITIONS À EXAMINER EN CONSEIL DE LABORATOIRE

- **Transports** : ne pas prendre l'avion lorsqu'une alternative en train de moins de 6h est possible (cette proposition ressort d'une première analyse des différentes actions conduites par les laboratoires du CNRS) ; privilégier la visioconférence autant que faire se peut (lorsque ne sont pas en jeu la constitution ou l'entretien d'un réseau de recherche).
- **Énergie** : améliorer le fonctionnement de la climatisation et du chauffage
- **Matériel informatique** : extension systématique des garanties et interdiction et pas de remplacement avant 5 ans.
- **Déchets** : réfléchir à la réduction, au tri et au compostage ; réfléchir aux prestataires sollicités pour les buffets (pas de plastique) ; favoriser les commandes groupées pour réduire les emballages ; dispositions pour éliminer le gâchis alimentaire ; faciliter le réemploi et l'utilisation de matières recyclées.
- Établir un **bilan GES chaque année** afin de constater les évolutions en enregistrant l'ISJPS dans l'outil 1point5.
- **Sensibilisation des membres du laboratoire** : discussions régulières en conseil de labo et en AG.

[1] Voir sur ce point COMETS, Comité d'éthique du CNRS, avis n°43, <https://comite-ethique.cnrs.fr/wp-content/uploads/2022/12/AVIS-2022-43-.pdf>

[2] Voir, pour le CNRS : Transition bas carbone, un plan ambitieux pour le CNRS, CNRS Info, 14 nov. 2022 ; ainsi que le bilan GES du CNRS réalisé en 2022.

[3] Alain Schuhl « La recherche a son rôle à jouer, en proposant des solutions mais également en adoptant des pratiques compatibles avec cet objectif ».

[4] Il semblerait que sur ce point, le questionnaire manquait d'intuitivité, plusieurs membres ayant rencontré des difficultés pour y répondre.